

Ecole Brel-Brassens à Baillargues

PV du 1^{er} conseil d'école du jeudi 9 novembre 2023

Conseil d'école en présentiel.

Début à 18h.

Secrétaires pour ce conseil :

Pour l'AIPE : Mme Hugues Dutheil / Pour le GPE : Mme Maillard

Pour l'école : Mme Fourel

Présents :

Mairie : Mme Gautier ,M.Tapie, Mme Théron, M.Vidal
Parents élus représentants au conseil d'école :
AIPE : Mmes Hugues Dutheil, De Benoist, Rebhi,Girot
GPE : Mmes Ramos,Besson, Ruescas, Farrugia, Alcazar, Chappet, Portalez, Deglise, Bret, Maillard, Cebron,M.Fantino
Equipe éducative : Mmes Lardet, Tissot, Freire, Sabatier,Chapon,Martin,Milaz,Vouillon,Mathieu,Zimmer,Helly, Quézel-Guerraz,Lesigne,Bonheure,Nguyen,Fourel M.Villanova,Pulze Directrice :Mme Goujon
Rased :Mme Julian
Excusés : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. le Maire, Mme Schwab, Mme Buson

1. Présentation de l'équipe pédagogique et du RASED

- Des nouveaux enseignants à la rentrée : Mme Lesigne, Mme Martin, Mme Tissot et Mme Chapon nommées à titre définitif sur l'école, ainsi que Mme Milaz, Mme Pujol, M. Villanova et une nouvelle AESH : Mme Veyre. Depuis début octobre un service civique est aussi sur l'école, Mlle Belluc.
- Cette année l'équipe du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) : Sandra Buson (maitre E), une psychologue scolaire a été nommée : Léa Julian.
- Quand nous avons une demande à faire au médecin scolaire, nous nous adressons au CMS (centre médico scolaire) à Lunel, il y a aussi l'infirmière scolaire du collège, Mme Dubreuil, qui vient régulièrement sur l'école.

- **Présentation du RASED :**

Présentation par Mme Julian : 2 enseignants spécialisés + 1 psychologue scolaire normalement. Sur Baillargues, uniquement maître E + Psychologue scolaire.

Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté. Secteur d'intervention comprenant environ 2000 élèves (Baillargues, Saint Brès, Saint Génies des Mourgues, la Grande Motte). Participe aux équipes éducatives, ESS, peut rencontrer les parents, fait des bilans psychométriques...

2. **Au sujet du Conseil d'école :**

- Son rôle

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

- Élection des parents représentants au conseil d'école

Je remercie Sébastien LAFON du service informatique et les parents représentants de m'avoir aidée à préparer ses élections

nombre d'inscrits : 768/ nombre de votants: 349/ nombre de bulletins blancs ou nuls: 71/
nombre de suffrages exprimés : 278/ taux de participation: 45,44%/ nombre de sièges
attribué pour le GPE: 12/ nombre de sièges attribué pour l'AIPE: 6

(l'année dernière le taux de participation était de 43,87%)

Pour les prochaines élections : Modalités d'élections de parents d'élèves : vote à l'unanimité du vote par correspondance pour l'année 2024/2025.

Question 1 AIPE -le vote électronique

Souhait de la mise en place du vote électronique afin de faciliter la mise en œuvre.

Réponse de Mme Goujon : Mail du référent académique aux élections :

Le 8 septembre 2023, la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) a communiqué aux recteurs d'académie et aux DASEN des informations concernant le vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves dans les EPLE et dans les écoles du 1er degré :
« Dans le cadre de la mise en œuvre de cette modalité de vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves en 2023, il appartient aux écoles et établissements scolaires du second degré de recourir aux services d'un prestataire de leur choix fournissant une solution technique de vote électronique par internet. Afin de guider les directeurs d'école et les chefs d'établissement dans l'organisation du vote électronique au sein des établissements scolaires, une annexe technique, jointe à la présente note, détaille la mise en œuvre du vote par voie électronique, en rappelant notamment les principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales ainsi que la nature des

services attendus par le prestataire fournissant la solution technique de vote ».

Pour l'instant on maintient le vote par correspondance.

Réponse de la mairie : Une étude sera faite par la Mairie pour obtenir des devis de prestataires de service. Se rapprocher de Mme Letzelter, principale du collège et de Santo Lauro, responsable informatique de la commune.

○ Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est établi à partir du règlement de type départemental qui définit le règlement intérieur de chaque école comme tel :

Source : Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques

Le règlement intérieur de l'école qui est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative est établi et revu annuellement par le conseil d'école. Il prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement. Il ne saurait en aucun cas se réduire à un énoncé des obligations des seuls élèves. Au contraire, il doit permettre de créer les conditions de prise en charge progressive par les élèves eux-mêmes de la responsabilité de certaines de leurs activités

Il détermine, notamment, les modalités selon lesquelles sont mis en application :

- *le respect des principes fondamentaux rappelés ci-dessus ;*
- *le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions ;*
- *les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence.*

Lecture du règlement intérieur :

- ✓ Modification de l'article I : responsabilité des parents à la sortie des classes
Rappel de M.Vidal : Attention si l'élève n'est pas inscrit en ALP, il ne pourra pas être accueilli en garderie.
- ✓ Modification de l'article IX : en lien avec le protocole départemental Phare Equipe phare dans l'école et une équipe ressource avec l'IEN, un membre du RASED et des directeurs. Une maman soulève le manque de texte concernant le harcèlement des adultes vis-à-vis des enfants.
- ✓ Modification de l'article X : le goûter (fiche explicative famille à valider), aide par les délégués du bâtiment Brassens qui feront l'explication dans les 2 bâtiments. Suppression du goûter du matin.

Cette modification fait suite à une réunion du 10 octobre qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'un compte-rendu. Rappeler les présents et le résumé de la réunion. Suite à la semaine de la parentalité, il a été statué que le gouter serait supprimé pendant la garderie le soir.

Proposition de rencontrer les parents d'élèves pour mettre au point une communication auprès des familles.

Réponse de M. TAPIE : normalement l'alimentation n'est pas sous la responsabilité de l'ALP car c'est un moment éducatif. Difficulté de personnaliser la prise de gouter. En plus, il y a des difficultés liées aux allergies.

Il a été retenu que le gouter serait constitué de fruits et d'un produit céréalier.

Intervention de Mme VOUILLON pour parler du cas particulier d'un élève allergique.

Une voix contre et 9 abstentions.

Vote du règlement intérieur (modification des articles I, IX et X)

Règlement voté à l'unanimité.

A signer via l'ENT par les familles (sur le cahier de liaison de chaque classe : une information sera faite sur le blog de l'école).

3. **Point mairie.**

- **L'équipe du service jeunesse** : Nous faisons évoluer notre communication chaque année notamment sur les élèves en difficultés scolaires ou qui ont des soucis de comportement. Mme Théron assiste à certaines équipes éducatives.
- **Travaux réalisés** durant l'été, peinture de 2 classes et du couloir en haut à Brassens, grillage sécurisé dans la cour de Brassens + beaucoup de « petits travaux »
- **Question 2 GPE** : Est-il prévu de mettre en place un système « d'étude » après l'école à savoir un temps encadré par des professeurs internes ou externes qui puissent aider aux devoirs entre 17h et 18h30? Nous savons que ça représente un budget conséquent...

Réponse de la Mairie : pas de possibilité de mise en place par la Mairie car trop onéreux mais appel au dispositif YAPADAJ. Ils sont déjà très sollicités donc à voir. Les effectifs concernés sont très importants donc c'est difficile à gérer.

4. Point sur la rentrée 2023 et 2024 (effectifs et coopérative scolaire)

Répartition par niveau 2023-2024		Prévisions par niveau 2024-2025	
CYCLE II	<u>282</u>	CYCLE II	273
CP	<u>86</u>	CP	92
CE1	<u>95</u>	CE1	86
CE2	<u>101</u>	CE2	95
CYCLE III	<u>187</u>	CYCLE III	208
CM1	<u>106</u>	CM1	101
CM2	<u>81</u>	CM2	107
Total	<u>469</u>	Total	481

18 classes, 469 élèves, 26,05 élèves par classe

CP	CP	CP	CP	CE1	CE1	CE1	CE1- CE2	CE2	CE2	CE2	CE2- CM1	CM1	CM1	CM1	CM2	CM2	CM2
21	21	22	22	26	27	26	24	29	28	28	25	30	30	29	27	27	27

Inscriptions à venir : 1 CM1/ 1 CM2

Réponse de la mairie : à la rentrée 2023 et au cours de l'année 2024 : 195 logements

La mairie ne peut pas anticiper le nombre d'enfants.

L'aire d'accueil des gens du voyage (potentiel 80 à 100 élèves). Normalement, c'est Castries qui doit accueillir mais comme l'effectif est trop grand il a été demandé un élan de solidarité aux villes de Vendargues et de Baillargues. La ville de Baillargues a demandé à ce que l'accueil soit plutôt fait en maternelle afin de préserver l'élémentaire.

Très difficile d'avoir de la visibilité sur les effectifs d'élèves concernés par les nouvelles constructions. L'objectif du nouveau groupe scolaire est de désengorger le centre de Baillargues et de proposer une structure de proximité aux nouveaux logements.

Travail en lien entre la mairie et les représentants de l'Education Nationale pour la mise en place de la nouvelle école et l'organisation de la période de transition.

o Point sur la coopérative scolaire

Le compte rendu d'activité financier de l'année scolaire 2022-2023 a été clôturé avec 3032€04 sur le compte.

Participation des familles à la coopérative scolaire de la rentrée 2023 : 4 341€. Nous remercions les familles qui ont participé.

Dons des associations GPE et AIPE.

Ces bénéfices servent à financer des projets et des sorties pédagogiques sur l'année scolaire.

Participation financière des associations aux différents projets des enseignants.

Coopérative scolaire

	dépenses	recettes	solde
Coopérative de rentrée familles		4 008€	
EDUMOOV	253€		
Journée du sport scolaire	751€		
Photos de classes		2 701€14	
Classe découverte CP	20 466€	16 358€45	-4 107€55
Classe poney	3 400€	2 370€	-1 030€
Golf	1 215€	405€	-810€
voile	8 312€40	4 117€	-4 195€40
Sorties pédagogiques diverses	990€		
Fête de l'école	1 624€01	3 008€30	1 384€29

Budget mairie : 70 euros par élève (40€ fournitures scolaires réparties comme tel : 35€ pour les fournitures des élèves et 5€ pour le papier A4 et A3 + 30€ pour les sorties pédagogiques).

Rappel de la Mairie : pas de baisse de dotation de la part de la Mairie. 70€ (35€ pour le pédagogique, 5€ pour le papier et 30€ pour les sorties) + 102€ (au travers les intervenants et autres)

Pour cette année, les bus sont encore pris en charge par l'agglomération.

5- **Projet d'école, projets de l'année.**

- Evaluations nationales CP/ CE1/CM1 : Ces évaluations dites « repères » se sont déroulées du 11 au 22 septembre et la saisie des résultats faites par les enseignantes s'est effectuée en octobre. Ces évaluations servent à situer les acquis de chacun en début de CP, de CE1 et de CM1.

Ensuite, les résultats ont été transmis aux parents d'élèves des CP, de CE1 et de CM1. Et les

enseignantes font des rendez-vous individuels avec les parents d'élèves. L'APC est proposé et dans un second temps, les enseignantes, après une réflexion en conseil de cycle, ont la possibilité de faire appel au RASED.

De prochaines évaluations nationales pour les CP auront lieu du 15 au 26 janvier 2024.

- Evaluations nationales 6^{ème} : Le collège nous a transmis les résultats, nous en discuteront lors du conseil école-collège du 21/11. Mme Tissot est la référente qui est chargée du lien entre les cycles et de trouver les points d'amélioration. On évoquera le sujet au prochain conseil d'école quand tous les résultats auront été analysés

- Climat scolaire :

- Journée du bien vivre ensemble vendredi 17 novembre, sous forme d'ateliers.

Question 5 AIPE : Les rubans verts/ participation à un atelier à la journée du bien vivre ensemble

- Elections de délégués (28/09) dans le bâtiment Brassens et un conseil de délégués (17/10) par période avec la directrice. Un compte rendu de ce conseil est fait et une restitution est organisée par les délégués dans chaque classe.

-Intervention de l'infirmière scolaire dans les classes de CM2 en fin d'année sur le harcèlement.

- Jeux dans la cour mis en place + divers plannings . A ce sujet, une réunion sera prévue sur cette période avec les élus scolaire, Mme Théron et M.Vidal et les parents représentants, et quelques collègues pour vous présenter un projet que nous avons à vous soumettre.

Projets pédagogiques

- Séances informatique à la médiathèque avec Sébastien Lafon (utilisation de l'ordinateur, composants et traitement de texte, découverte de la programmation)et séances autour du livre à la médiathèque avec Carole Montet : les élèves travaillent en demi-groupe.
- EPS, projet axé sur Génération 2024 : intervenants mairie Marie Gatel (3 classes), Séverine Charot (8 classes), et Joris Bertaux (7 classes). Nous avons fait une journée du sport scolaire le 29 septembre pour insuffler ce projet en

partenariat avec les clubs sportifs de la ville : le club de tennis de la ville de Baillargues, le club d'escrime et d'handi escrime de la ville de Lunel qui est représenté par David Maillard, médaillé paralympique, le club de rugby de Mauguio, le club de hockey de Mauguio et le club d'ancienne escrime de Baillargues

- Piscine pour les classes de CP, CE1, et des CM1 ont eu des séances de préparation au test d'aisance aquatique avec Mme Quézel
- Projet classe de découverte du milieu marin à Leucate plage pour les 4 classes de CP, du 13 au 17 mai 2024, subvention de la mairie (2 000€), dons des associations, (projet 23 030€)
- Projet de création musicale avec Amandine Roques et David Richard pour les classes de CM1 de Mmes Helly et de CE2 de Mme Sabatier et de Mme Milaz. Subvention de la mairie (1 300 € + fourniture des tee-shirts à 700€), dons des associations, des parents d'élèves, des commerçants, Adage (plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle). Projet à 8 000€
- Projet artistique sur le portrait avec l'artiste Karine Martineau avec la classe de Mme Bonhoure, projet financé par la mairie. Un vernissage sera fait dans la salle Jean Jaurès avec les œuvres des élèves et les autres classes pourront voir l'exposition. 4 classes de GS de maternelle participent aussi à ce projet.
- Exposition à venir : Ingrid.B du 15 au 22/12, nous attendons un retour de l'artiste pour le planning.

➤ Développement durable : continuité

Jardinage, potager : prévoir la réunion avec Manon de l'ALP.

L'école s'est à nouveau inscrite sur le projet piles solidaires (projet d'électrification pour les habitants du village de Niagalan Comé, situé au Sénégal).

Il y a le recyclage des pom'potes. Il ne sera pour l'instant plus assuré, les déchets seront donc jetés dans la poubelle jaune.

Poubelles de compost pour les fruits

L'entreprise pour le recyclage du papier ne passe plus, c'est devenu payant. Nous jetons le papier dans les poubelles jaunes.

6- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

19/09/2023 alerte incendie -16/10/2023 exercice menace majeure intrusion- exercice risque majeur inondation aura lieu le 14/11

Les exercices se sont bien déroulés, dans le calme. Ils permettent aux élèves et aux enseignants de prendre leurs repères et d'adopter les bonnes postures. Avec Marie Gatel et la police municipale, nous faisons un retour à la mairie sur les éventuels dysfonctionnements. Un compte rendu est aussi fait à l'Académie. Il y aura d'autres exercices dans l'année. Pour ces deux premiers exercices, les élèves et les enseignants ont été prévenus. Pour les exercices suivants, ils ne le seront pas.

En ce qui concerne la menace majeure intrusion, le 17/10, une enquête sur la sécurisation des écoles a été envoyée par le ministère de l'éducation nationale (clôture d'enceinte-caméras-système d'alarme-contrôle d'accès-sas d'entrée sécurisé-stationnement). Nous l'avons complétée avec le chef de la police municipale, M.Allouche qui s'était mis en lien avec M.Kaszuba, adjoint à l'urbanisme, la sécurité et la prévention.

En parallèle, le conseiller pédagogique de circonscription a relevé que les 2 alarmes des bâtiments n'étaient pas reliées en cas d'intrusion. Il a fait appel à Nicolas Hévin, conseiller de prévention départemental qui nous recommande de *prévoir un moyen de communication rapide afin de savoir d'où a été lancée l'alerte afin que les personnels puissent réagir rapidement* (mail du 7/11) .

Actuellement le seul moyen dont dispose l'équipe pédagogique est un WhatsApp interne avec les téléphones personnels.

Evocation d'une possibilité d'utiliser les ENI pour transmettre l'alarme.

7- Questions AIPE

Question 2-les incorruptibles se feront-ils pour que nous puissions y participer ? Oui les collègues de CM2 qui se mettront en contact avec vous.

Question 3-les chocolats de Noël

Commande par internet. Les chocolats seront livrés dans la salle des maitres et les enseignants distribueront dans les classes.

Question 4-la loterie de Pâques, action maintenue

Bilan de l'AIPE : don à l'école pour l'année scolaire 2022-2023 1 389€59

Demande de l'AIPE d'avoir un compte-rendu sur les financements des projets pédagogiques pour apporter une meilleure aide financière.

5- Questions GPE

Question 1-L'empathie sera intégrée dans les futurs programmes scolaires d'après les annonces gouvernementales et certaines écoles "pilotes" devraient commencer dès janvier 2024, est ce que nous serons une école pilote ? Ça pourrait être proposé?

Réponse de l'équipe pédagogique : Journée du bien vivre ensemble / les délégués/ le message clair/ le travail sur les émotions / marché des connaissances (stand où les élèves vont pouvoir mettre en valeur ce qu'ils savent faire). Pour nous cela fait déjà parti de notre quotidien et nous n'envisageons pas d'être pilotes cette année.

Question 3-Pouvons-nous créer des thématiques ludiques et éducatives avec des intervenants adaptés sur divers sujets autour de l'épanouissement personnel, du contrôle de ses émotions, de la confiance en soi, du respect d'autrui mais aussi autour des métiers insolites... nos enfants sont peut-être encore jeunes mais très curieux des personnes qui nous entourent et des métiers qui existent ... 1 parent pourrait venir raconter son métier insolite, son quotidien, ses études ... (plusieurs parents sont déjà intéressés)

Réponse de l'équipe pédagogique :Projet de travailler avec les compagnons du devoir avec les cycles 3.Les parents interviennent en fonction des projets de chaque classe.

Question 4-En complément de la semaine sans écran, serait-il possible d'aborder la protection informatique des enfants via des ateliers de sensibilisation et d'apprentissage de vie au sein du cybermonde autant pour eux, que pour les parents... pour apprendre à utiliser les écrans avec le moins de danger possible

Réponse de l'équipe pédagogique :

Rappel de la loi du 7 juillet 2023 : majorité numérique à 15 ans. Donc c'est sous la responsabilité des parents si les enfants ont accès aux réseaux sociaux.

Atelier cyber harcèlement pour le 17/11

Géographie en cycle 3 : utilisation d'internet

Séance d'informatique où les élèves travaillent notamment sur l'ENT qui est un blog mais aussi un réseau social protégé où l'enseignant joue le rôle de modérateur.

Intervention de Mme Théron : prise en compte de ce sujet pour l'organisation de la semaine de la parentalité.

Question 5-Est-il est possible d'harmoniser les horaires de sorties à 17h des différentes classes ?
Ayant reçu votre message je me permets de vous contacter pour parler du problème des horaires de sortie à 17h qui très souvent, ne sont pas respectés. Plusieurs enseignants libèrent les enfants trop tard, j'ai déjà attendu presque 10 minutes après la sonnerie pour qu'ils

sortent. Cela est très problématique lorsque l'on doit récupérer plusieurs enfants à des portails différents (opposés dans mon cas) et mon fils s'est retrouvé plusieurs fois à la garderie car j'étais arrivée trop tard. On m'a alors dit que les grands (CE2 pour mon fils) étaient censés sortir plus tôt et j'ai donc inversé l'ordre de récupération mais force est de constater que les grands ne sortent pas à l'heure non plus et c'est alors ma fille (CP) qui attend presque 10 minutes...

Il serait tout de même agréable que chaque enseignant respecte un minimum les horaires, surtout dans la période qui devient plus froide...

Réponse de l'équipe pédagogique : Les cours finissent à 17h dans les 2 bâtiments. Le temps que les élèves se préparent et sortent des bâtiments, il est normal que les parents attendent. Les élèves du cycle 3 peuvent attendre leurs frères et sœurs dans l'impasse.

BILAN du GPE : 1200€ tombola, (200€ marché aux fleurs, Halloween (1/11) reconduit l'année prochaine, puces et sapins pour le marché de Noël le 2 décembre avec le CMJ). Les bénéfices seront reversés à l'école.

Fin du conseil d'école à 20h07